

# PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié relatif à la réaction au feu  
des produits de construction et d'aménagement  
Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 05/02/1959 modifié)

## N° RA25-0094

Valable 5 ans à compter du 23 avril 2025

**Matériau présenté par :** SPM INTERNATIONAL  
16 rue Isabelle Eberhardt  
31000 TOULOUSE  
FRANCE

**Marque commerciale :** Gammes Profilés SPM extrudés en PVC rigides

**Description sommaire :**

Profilés pour protection murale et mains courantes.  
Profilés présentés sous forme de plaques planes et rigides, à base de polychlorure de vinyle et de charges.  
Masses volumiques nominales : 1350 à 1450 kg/m<sup>3</sup>.  
Epaisseurs nominales : 1 à 2,5 mm.  
Coloris : divers.

**Nature de l'essai :** Essai par rayonnement

**Classement :**

### M1

**Durabilité du classement (Annexe 2 – Paragraphe 5) :** Non limitée à priori  
Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais N° DSSF-25-49013 annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens du code de la consommation. Seul le rapport électronique signé avec un certificat numérique valide fait foi en cas de litige. Ce rapport électronique est conservé au CSTB pendant une durée minimale de 10 ans. La reproduction de ce rapport électronique n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Fait à Champs-sur-Marne, le 13 mai 2025

**La Référente Technique**  
**Etudes et Essais Feu**

Sont seules autorisées les reproductions intégrales du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal et rapport d'essais annexé.

**CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT**

Siège social > 84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2

Tél. : +33 (0)1 64 68 84 12 – reaction@cstb.fr – www.cstb.fr

MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS

Trame procès-verbal rev06